

Maison



Rapport sur
nos actions RSE



SOMMAIRE

- 03. Message du Directeur Général
- 04. Présentation Maison ADDIS
- 05. Nos engagements sociaux
- 08. Nos engagements environnementaux
- 11. Nos engagements éthiques et de gouvernance

PRODUCTION : ADDIS

MESSAGE

du Directeur Général



Depuis la création d'Addis, j'ai toujours été guidé par la conviction qu'une entreprise se construit avant tout autour de valeurs fortes.



Le respect, l'engagement, l'exigence, l'innovation et la confiance sont les fondements qui accompagnent notre développement et qui donnent du sens à nos actions au quotidien.

Ces valeurs constituent notre identité et orientent notre manière de travailler, de concevoir nos solutions et de construire des relations durables avec nos collaborateurs, nos clients, nos fournisseurs et nos partenaires.



Je suis convaincu que **la réussite d'Addis repose avant tout sur les femmes et les hommes** qui la composent. Leur bien-être, leur engagement et leur savoir-faire sont les moteurs de notre performance.

De la même manière, la satisfaction de nos clients guide chacune de nos décisions et nous encourage à proposer des solutions toujours plus performantes, fiables et responsables.



Ce premier rapport de Responsabilité Sociétale des Entreprises marque **une étape importante dans notre développement**. Il reflète notre volonté d'intégrer les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance au cœur de notre stratégie et de poursuivre une démarche d'amélioration continue, au bénéfice de l'ensemble de nos parties prenantes.

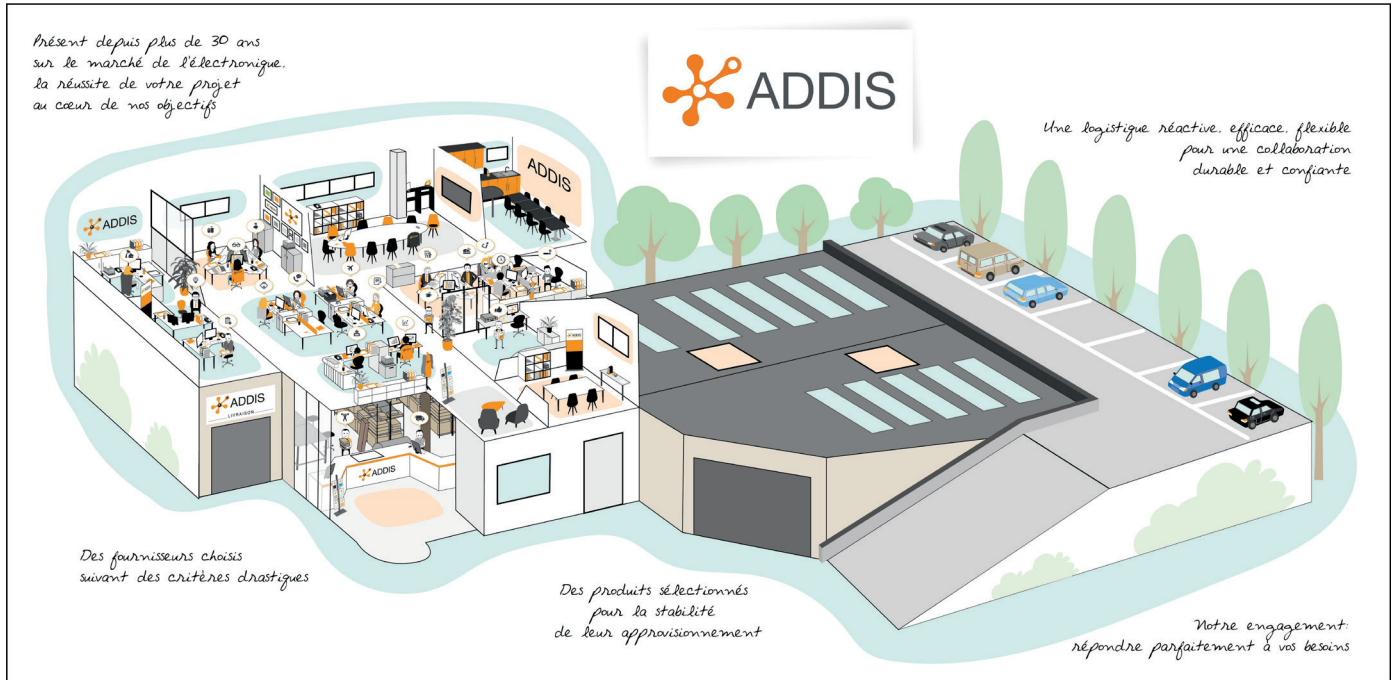


Je remercie sincèrement nos collaborateurs, nos clients, nos fournisseurs et nos partenaires pour leur confiance et leur engagement.

Ensemble, nous continuerons à faire grandir Addis avec responsabilité et ambition, afin de construire une entreprise durable et créatrice de valeur.

Kristian Friboulet
Directeur Général d'Addis

INDICATEURS CLEFS DE MAISON ADDIS



+ de 1 200m²
de stockage sur le territoire français



1 500 000 €
de produits en stock



2 000 m²
de rayonnage de produits en stock



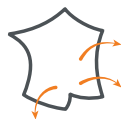
40 ans d'expérience
dans la distribution de composants électroniques



Top 20
des plus grandes marques dans nos locaux



20 ans
d'expertise dans l'éclairage LED



International
Présents en France et à l'étranger



35 millions
de produits livrés en moyenne par an



Basés à Paris
pour une livraison rapide



+400
nouveaux clients en moyenne par an

NOS ENGAGEMENTS SOCIAUX

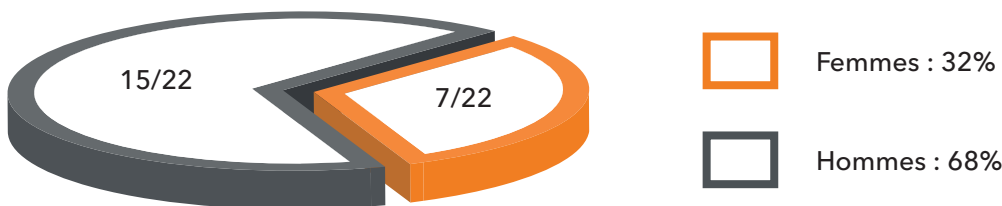
OBJECTIF 2026-2027

- 85 % de satisfaction des collaborateurs au prochain baromètre social, grâce au renforcement des actions favorisant le bien-être au travail, la communication interne, la cohésion d'équipe et l'implication des salariés dans la démarche RSE.
- 1 formation minimum par salarié et par an (sécurité, technique, RSE, innovation).
- Renforcement de la sensibilisation des collaborateurs à la démarche et aux objectifs RSE de l'entreprise.
- Accueil d'au moins 2 alternants par an pour favoriser l'intégration des jeunes diplômés.
- Développement et maintien du télétravail afin de réduire les émissions liées aux déplacements.
- Maintien des événements internes (Noël, barbecue, anniversaires) pour renforcer la cohésion et la convivialité.



1- Équipe et valeurs partagées

Chez Maison ADDIS, nous attachons une grande importance au respect des droits humains et à la diversité. Notre équipe compte 22 employés, répartis entre hommes et femmes, issus de différentes nationalités : Française, Algérienne, Libanaise, Marocaine. Nous favorisons l'égalité des chances et offrons des opportunités aux jeunes talents.



22 Employés dont 4 alternants

2- La formation au cœur de nos préoccupations

L'entreprise a poursuivi son engagement en faveur du développement des compétences de ses collaborateurs.

Plusieurs formations ont été réalisées tout au long de l'année, couvrant différents domaines :

- compétences techniques
- sécurité
- RSE
- innovation

Baromètre social

Dans le cadre de sa démarche d'amélioration continue et de son engagement en faveur du bien-être au travail, Maison ADDIS a mis en place un baromètre social permettant de recueillir l'avis de l'ensemble de ses collaborateurs.

Cette enquête est réalisée de manière totalement anonyme, afin de garantir la liberté d'expression de chacun.

ASSURER LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DE NOS COLLABORATEURS

- Couverture complète de la mutuelle santé pour tous les salariés.
- Suivi médical régulier assuré par la médecine du travail et des organismes externes spécialisés.
- Vérifications et contrôles fréquents des équipements et outils industriels pour garantir la sécurité.
- Mise à disposition d'Équipements de Protection Individuelle (EPI) adaptés aux différents postes.
- Sensibilisation et formation des équipes aux gestes et postures sécuritaires.
- Adaptation des postes de travail en concertation avec les partenaires sociaux pour préserver la santé et le confort des collaborateurs.
- Suivi systématique des accidents du travail.

Favoriser le bien-être de nos collaborateurs

- Salaires équitables et avantages sociaux : mutuelle santé, tickets restaurant (12 €), abonnement transport (50 %), plan d'épargne retraite (PERO)
- Télétravail flexible avec tout le matériel nécessaire pour travailler confortablement à distance.
- Espaces de travail aménagés : bureaux confortables, espaces de repos, cuisine, jardin extérieur, favorisant la collaboration et la détente.
- Cohésion et convivialité : repas d'équipe mensuels, événements internes (Noël, barbecues, anniversaires), pause-café collectives et activités ludiques.
- Initiatives créatives et amusantes, telles que la participation à des contenus TikTok humoristiques, pour encourager un environnement détendu et agréable.



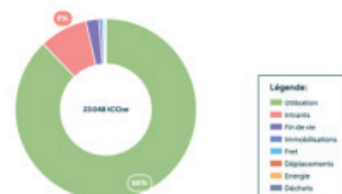
NOS ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX

OBJECTIF 2026-2027

- Utilisation accrue de matériaux recyclés, recyclables et responsables dans la fabrication des luminaires.
- Maintien de 85 % de carton recyclé dans les emballages.
- 1 amélioration d'éco-conception minimum identifiée après chaque ACV.
- 100 % des nouveaux luminaires évalués par ACV.
- Développement d'un indice de réparabilité avec déploiement prévu fin 2026.
- Réintégration de 100 % de palettes plastiques réutilisables.
- 80 % des communications RSE internes diffusées.
- Réduire de 10% les émissions carbone liées au scope 3 d'ici fin 2026.



Répartition des émissions par familles



Limiter l'impact environnemental par le respect des réglementations

- Respect de la directive européenne 2011/65/UE (RoHS) visant à limiter l'utilisation de substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques, dès la phase de conception des produits.
- Application de la directive 2012/19/UE (DEEE) relative à la collecte sélective, au traitement et à la valorisation des déchets d'équipements électriques et électroniques.
- Mise en œuvre de mesures complémentaires issues des directives RoHS et DEEE, contribuant à la protection de l'environnement et de la santé humaine tout au long du cycle de vie des équipements.
- Directive 2009/125/CE (Écoconception) : Intégration de critères environnementaux dès la conception des produits afin de réduire la consommation d'énergie, l'utilisation de ressources et l'impact environnemental sur l'ensemble du cycle de vie.
- Loi AGEC - Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire (France) : Mise en œuvre de mesures visant à réduire les déchets, favoriser le réemploi et améliorer la durabilité des produits, notamment par l'intégration de matières recyclées lorsque cela est possible.
- Économie circulaire : Développement de pratiques favorisant la réparabilité et la modularité des luminaires, l'utilisation de matériaux recyclables ou recyclés, la réduction des emballages et l'optimisation logistique.
- ADEME: Engagement à déclarer annuellement auprès de l'ADEME les quantités d'emballages mises sur le marché dans le cadre de la réglementation relative à la Responsabilité Élargie du Producteur (REP). Cette démarche est mise en œuvre depuis 2024 et reconduite chaque année.



Déclaration du réemploi des emballages industriels et commerciaux
Données 2025

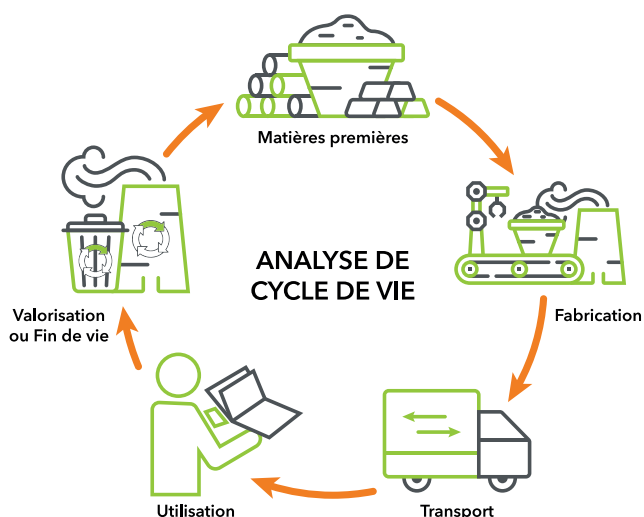
Attestation de déclaration à l'Observatoire du réemploi et de la réutilisation

Date de la déclaration : 21/05/2026 10:08:40
E-mail du répondant : Tinhinene.temmam@addis.fr
Téléphone : 0156314310

OUTILS STRATÉGIQUES POUR LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

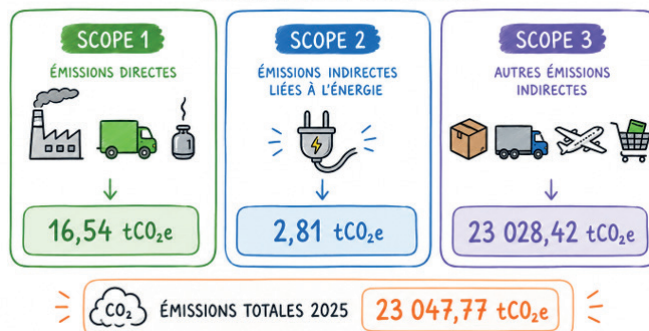
Démarche du bilan CO₂

Maison ADDIS a réalisé son premier bilan CO₂ en 2025 pour mesurer l'impact environnemental de ses activités. Cette analyse approfondie a permis d'identifier les principales sources d'émissions de gaz à effet de serre. Le bilan CO₂ est devenu un outil clé pour orienter nos efforts vers une réduction ciblée de notre empreinte carbone.



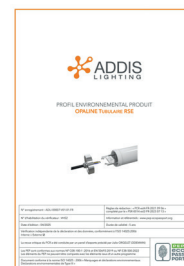
BILAN CARBONE 2025 DE ADDIS

ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE



Analyse de cycle de vie

Depuis 2023, l'entreprise intègre l'analyse du cycle de vie (ACV) dès la conception de ses produits afin d'évaluer et de réduire leurs impacts environnementaux. Elle aboutit à la création de profils environnementaux produits validés et déposés sur PEP Ecopassport, afin de garantir la transparence sur l'impact environnemental de nos produits. En nous basant sur le PSR 0014 (règles de définition des catégories de produits spécifiques aux luminaires).



Les initiatives pour promouvoir l'économie circulaire

L'entreprise a opté pour des emballages composés à 85 % de carton recyclé et remplacé les palettes en bois par des palettes en plastique 100 % recyclé et recyclables, réduisant ainsi l'impact environnemental.

La réduction de la taille des packagings permet de transporter davantage de produits par trajet, diminuant ainsi l'impact carbone du transport.



Vendu en pack
de 9 ou de 12

RÉDUIRE LA PRODUCTION DE DÉCHETS

Adhérent à Écosystème, Maison ADDIS collabore avec cet éco-organisme pour assurer la collecte, la dépollution et le recyclage des luminaires en fin de vie.



L'entreprise réduit les déchets au bureau en sensibilisant les collaborateurs et en mettant à disposition des outils adaptés, tels que des découpeuses à papier et des bacs de tri pour faciliter le recyclage.

Réduire notre empreinte écologique

Depuis 2019, notre éclairage intelligent ajuste l'intensité selon les besoins, réduisant de 30 % la consommation d'électricité. Cette solution allie performance, économies et respect de l'environnement.

L'entreprise a remplacé ses fenêtres par des modèles à haute performance énergétique pour améliorer l'isolation et réduire la consommation liée au chauffage et à la climatisation.

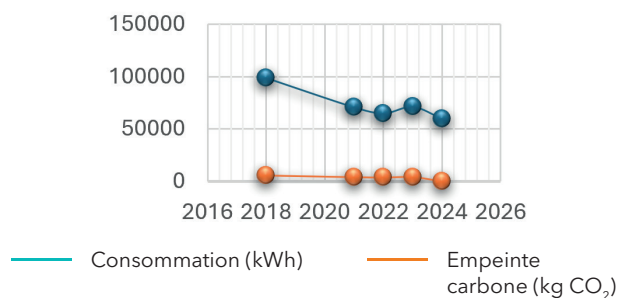
Favoriser la mobilité douce pour se rendre au travail

L'entreprise encourage les collaborateurs à privilégier les modes de transport doux pour leurs trajets domicile-travail et prend en charge 50 % des frais de transport.

Les déplacements professionnels

Maison ADDIS sensibilise ses collaborateurs à rationaliser leurs déplacements professionnels en favorisant visioconférences, et transport ferroviaire pour réduire l'impact environnemental.

La consommation d'électricité et l'empreinte carbone associée en fonction du temps



La flotte automobile de l'entreprise

Chez Maison ADDIS, certains collaborateurs disposent de véhicules de service pour leurs missions, tout en privilégiant des déplacements à faible impact environnemental, il arrive parfois qu'ils se déplacent en covoiturage à plusieurs dans un même véhicule pour réduire l'impact environnemental.

La flotte est majoritairement hybride avec un véhicule électrique, et des bornes de recharge sont disponibles sur site.

Des affichages de sensibilisation et des newsletters rappellent aux collaborateurs les gestes éco-responsables et les bonnes pratiques pour réduire la consommation d'énergie en entreprise. Chaque mur de l'entreprise comporte également des affiches pour rappeler ces bonnes pratiques au quotidien.



ENGAGEMENT SOLIDAIRE

Les luminaires en stock non vendus sont mis à disposition de nos employés ainsi qu'à toute personne dans le besoin. Afin de leur donner une seconde vie et de contribuer à des initiatives solidaires, réduisant ainsi l'impact environnemental .



Don de luminaires



Fiche d'information :
Don de luminaires

NOS ENGAGEMENTS ÉTHIQUES ET DE GOUVERNANCE

OBJECTIF 2026-2027

- 100 % des fournisseurs répondent au questionnaire d'évaluation RSE.
- 100 % des nouveaux fournisseurs sont évalués selon des critères RSE avant leur référencement
- 100 % des collaborateurs sont sensibilisés aux engagements de la Charte RSE et aux règles d'éthique.
- Accroître notre engagement au sein de la filière en participant activement aux événements et aux réflexions collectives.

Chez Maison ADDIS, l'éthique et la gouvernance sont au cœur de notre développement. Nous nous engageons à exercer nos activités avec intégrité, transparence et responsabilité, tout en construisant des relations durables avec l'ensemble de nos parties prenantes.

Implication au sein de la filière

- Veille réglementaire permanente pour anticiper les évolutions législatives et normatives du secteur.
- Adhérent et Président de l'Union des Industries du Luminaire afin de contribuer au développement responsable de la filière de l'éclairage.
- Participation à des salons professionnels et événements du secteur, afin de suivre les dernières innovations, développer notre réseau et partager les bonnes pratiques.
- Veille réglementaire et technique, permettant d'anticiper les évolutions normatives et les exigences du marché.
- Membre de la Fédération de l'Électronique Française, témoignant de notre implication au sein de la filière électrique et électronique
- Contribution au développement d'une filière responsable, en participant aux échanges et aux réflexions collectives sur les enjeux du secteur.



Une éthique au cœur de nos activités

Maison ADDIS applique une Charte RSE qui guide les comportements de l'ensemble des collaborateurs et partenaires.

- Respect des droits humains.
- Interdiction du travail des enfants et du travail forcé.
- Lutte contre toute forme de discrimination et de harcèlement
- Tolérance zéro envers la corruption.
- Respect de la concurrence loyale.
- Confidentialité et protection des données.



Relations responsables avec nos fournisseurs

Maison ADDIS développe une chaîne d'approvisionnement responsable en évaluant régulièrement ses fournisseurs.

- Questionnaire d'évaluation RSE envoyé à nos fournisseurs.
- 80 % des fournisseurs ont répondu à notre évaluation RSE.
- Sélection des partenaires selon des critères de qualité, de conformité et d'engagement RSE.
- Développement de relations durables et équitables

